

Juillet 2025
LA COMMUNE
VOUS INFORME

Commune
les 2 alpes
Mont de Lans - Venosc



ÉDITO

Chères bialpines,
chers bialpins,

Au cœur d'une saison estivale particulièrement intense, nous avons souhaité consacrer un numéro spécial, en complément de notre magazine mensuel communal, à un sujet essentiel pour notre territoire : le projet d'une nouvelle maison médicale aux Deux Alpes.

Au cours de ces dernières années, notre commune a franchi des étapes décisives pour structurer une offre de soins à l'année. Aujourd'hui, avec une équipe de quatre médecins généralistes à l'année, épaulée en saison par du personnel soignant et administratif supplémentaire, la maison médicale assure une permanence précieuse pour les habitants, les saisonniers et les visiteurs.

Face à une fréquentation croissante et à des locaux devenus inadaptés, un nouveau cap s'impose : regrouper les soins en un seul lieu, moderne, fonctionnel et adapté aux réalités de la montagne. C'est tout l'enjeu du projet que nous portons avec détermination et en concertation avec les professionnels du terrain.

À travers ces pages dédiées, nous souhaitons valoriser l'action remarquable des soignants et présenter les fondements d'un projet structurant, au service de la santé de toutes et tous, à l'année.

Nous remercions chaleureusement les professionnels de santé pour leur engagement constant. Et à chacun d'entre vous, nous souhaitons un très bel été aux Deux Alpes.

Stéphane SAUVEBOIS
Maire des Deux Alpes

La commune vous informe

1 CONSULTATION CITOYENNE : SITE DE CÔTE BRUNE RETENU

La commune Les Deux Alpes a organisé une consultation citoyenne afin de recueillir l'avis de la population sur l'avenir des parkings publics.

À l'issue de cette démarche, le site de Côte Brune a été retenu pour accueillir un parking à hauteur du front de piste, intégrant des espaces naturels. La présentation des premières esquisses, réalisées par le cabinet d'architecture INEXA, est prévue pour le mois de septembre.

2 POINT TRAVAUX

A. Travaux piscine-patinoire : le chantier se prépare

Dès la fin juillet, des opérations de nettoyage et de curage ont été engagées afin de préparer le terrain pour le futur chantier. Cette étape est indispensable pour permettre le bon déroulement des travaux à venir.

Le permis de construire est quant à lui en cours d'instruction et devrait être délivré début août. Une fois obtenu, les travaux pourront démarrer dans la continuité.

B. Avancement des travaux au village 1800

À la suite d'une inspection des parkings du Village 1800 (Écrins, Galibier, Lautaret, Meije) en 2023, plusieurs dégradations ont été constatées, certaines nécessitant des réparations urgentes. L'entreprise CITINEA a été mandatée pour réaliser ces travaux, sur la base d'un devis actualisé en avril 2025. Il prend en compte l'ensemble des dommages importants.

Le chantier débutera le 1^{er} septembre pour une durée estimée de 9 à 12 semaines, avec une réception des travaux envisagée d'ici début décembre, sous réserve de confirmation avec des entreprises.

Deux anomalies supplémentaires, signalées par les syndicats et inspectées en avril par COGECI, seront également intégrées. Une réunion de pré-chantier s'est déroulée le 10 juillet.

C. Mur des Cros : un mur de soutènement prévu en septembre

La commune prévoit la construction d'un mur de soutènement destiné à maintenir et stabiliser un mur incliné et prévenir tout risque.

D. Aménagement des Perrons

La commune poursuit son engagement en faveur des espaces de vie partagés avec un important projet d'aménagement sur la zone des Perrons.

Ce nouvel espace accueillera :

- un « street workout », pour la pratique de sport en plein air
- des terrains de pétanque homologués pour l'organisation de compétitions
- des plantations d'arbres
- ainsi que des chalets d'accueil, installés en lien avec l'association de parapente, pour mieux recevoir le public.

Un cheminement en voie douce sera également aménagé, permettant de relier la station à la zone des Perrons sans emprunter la route. Enfin, la piste VTT existante sera réaménagée afin d'optimiser la cohabitation entre vététistes, piétons et randonneurs.

3 AVANCEMENT DU PROJET DE LA MAISON DE L'ENFANCE

Le projet de la future Maison de l'Enfance est officiellement lancé. Le permis de construire a été déposé à la mi-juillet.

Les travaux devraient débuter en janvier 2026, pour une livraison prévue en octobre 2027. Pour rappel, la Maison de l'Enfance regroupera une crèche, une garderie, u centre de loisirs, une cuisine centrale et des logements.

4 RETOUR SUR L'INAUGURATION DU PUMPTRACK DE VENOSC !

Mercredi 9 juillet, les élus, habitants et visiteurs se sont rassemblés autour du nouveau pumptrack de Venosc, pour une inauguration en présence d'Adrien Loron, ambassadeur VTT des Deux Alpes et champion aux multiples titres. À cette occasion, Adrien Loron a offert une belle démonstration saluée par le public. Merci à toutes et tous pour votre présence !



5 REPRISE DU SKATEPARK UNE RÉFECTION PRÉVUE EN SEPTEMBRE

Bonne nouvelle pour les amateurs de glisse urbaine : le skatepark des Deux Alpes fera peau neuve à la rentrée ! La commune prévoit en effet une réfection complète dès le mois de septembre.

L'objectif : améliorer la sécurité, moderniser les modules existants et proposer un espace plus adapté aux pratiques actuelles.

6 SÉCURITÉ : RENFORCEMENT DE LA VIDÉOPROTECTION

Dans le cadre de sa politique de sécurité et de prévention, la Commune Les Deux Alpes avait lancé, l'an dernier, une première phase d'expérimentation en installant huit caméras de vidéoprotection afin d'évaluer les besoins du territoire. Les résultats de cette expérimentation ont mis en évidence un réel besoin de sécurisation, conforté par une nette amélioration des indicateurs de tranquillité publique. En comparaison avec l'hiver précédent, les interventions liées aux troubles sur la voie publique ont considérablement diminué :

- Consommation de stupéfiants sur la voie publique : -100 %
- Vols, cambriolages, tentatives d'effraction et rackets : -100 %
- Dégradations de biens privés : -92 %
- Tapages et troubles à l'ordre public (piétons sur voie publique) : -12 %

*Données issues des actions de flagrance constatées par la Police Municipale

Forte de ces constats positifs, la commune prévoit un plan d'équipement progressif en vidéoprotection sur une durée de quatre ans. Le nombre de caméras à installer dépendra des besoins rencontrés, ainsi que des travaux de génie civil requis.

Caméras actuellement envisagées :

- **13 caméras sur la station**, réparties comme suit :
 - 2 pour la surveillance du parking des glaciers
 - 2 pour les abords de la piscine et de la patinoire
 - 1 au départ du chemin d'accès à Venosc (détection de présence nocturne)
 - 1 pour la sécurisation des écoles
 - Le reste dédié à une vidéoprotection générale
- **2 caméras à Venosc**, en réponse à des actes répétés de vols et dégradations

Des rénovations sont également prévues au Village 1800 et dans le parking de la place de Venosc, afin de moderniser les équipements déjà en place.



7

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Modernisation de l'éclairage public : une offre optimisée pour la commune

Dans le cadre de sa stratégie de transition énergétique et d'amélioration du cadre de vie, la commune a retenu une offre optimisée proposée par Citeos pour la gestion et la modernisation de son parc d'éclairage public sur une durée de 10 ans.

CE QUI CHANGE CONCRÈTEMENT :

- Passage progressif à un parc 100 % LED d'ici 2035, avec une baisse significative de la consommation électrique.
- Remplacement des lampes vétustes, non conformes ou énergivores.
- Maintenance préventive renforcée et interventions programmées pour assurer un éclairage fiable et sécurisé toute l'année, à la charge du délégataire.

Il s'agit d'un effort financier maîtrisé par un investissement total de **3,61 millions d'euros HT** financé de façon échelonnée sur 10 ans incluant travaux, maintenance et innovations.

Ce programme s'inscrit dans la volonté municipale de conjuguer **performance énergétique, maîtrise budgétaire et qualité de service public**, avec à la clé une réduction des nuisances lumineuses et de la pollution énergétique, une amélioration de la sécurité des déplacements de nuit, et évidemment une valorisation esthétique des espaces publics, été comme hiver.

ESPACE D'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Cette édition du journal municipal ne comporte pas de contribution des élus de l'opposition. Le contenu transmis n'a pas été retenu en raison de son non-respect des règles applicables à la publication.



PROGRAMMATION DU MOIS

MÉDIATHÈQUE

5 ET 19/08 - ATELIER LA TÊTE DANS
LES ÉTOILES

VENOSC

6/08 - PROJECTION DU FILM
« UNE ODYSSEE DE COURAGE ET
D'INNOVATIONS DANS LA VALLÉE
DU VÉNÉON » dans le cadre du
centenaire de la houille blanche

7/08 - CONCERT LUCILE BOULANGER
& THÉO OULD

7/08 - FÊTE DU MIEL

14/08 - FÊTE DU BOIS

21/08 - FÊTE DE VENOSC

LAC DE LA BUISSONNIÈRE

12/08 - CONCERT ARNAUD ROULIN

CAFÉ-MUSÉE CHASAL LENTO À MONT-DE-LANS

1/08 - CONFÉRENCE « CHAMBON,
DANS L'OMBRE D'UN GÉANT » AVEC
LIONEL ALBERTINO ET L'ASSOCIATION
FRENEYTIQUE, dans le cadre du
centenaire de la houille blanche

7/08 - CONCERT TRICOTIN SWING

21/08 - CONCERT MARTIN BOYER
& LES ZIKOS

22/08 - VISITE GUIDÉE « CHAMBON,
DANS L'OMBRE D'UN GÉANT » AVEC
LIONEL ALBERTINO ET L'ASSOCIATION
FRENEYTIQUE, dans le cadre du
centenaire de la houille blanche

Commune
les 2 alpes
Mont de Lans - Venosc

Tél. (+33) 4 76 79 24 24
48 avenue de la Muzelle
38860 Les Deux Alpes
www.mairie2alpes.fr

Mairie annexe de Venosc village

Le Courtil, 5 rue du Câble, 38860 Venosc

Mairie annexe de Mont-de-Lans village

Place de la Mairie, 38860 Mont-de-Lans

Commune Les Deux Alpes

@communelesdeuxalpes

Directeur de publication

Stéphane SAUVEBOIS

Rédaction

Commune Les Deux Alpes

Photos

Commune Les Deux Alpes, ATEAM, agence Dooble,
OT les 2 Alpes, Pyrène Duffau

Photos de couverture

OT 2 Alpes

Parution et impression

Juillet 2025 - Imprimerie Courand & Associés

Design graphique

Emily MESLI